

**G/P - TERRITOIRE DE RUHENGERI  
TERRITOIRE  
DU RUANDA-URUNDI**

**RUANDA-URUNDI  
GEBIED**

N° .....  
Rappeler dans la réponse  
la date et le numéro.  
In het antwoord vermelden  
nummer en dagtekening.

Réponse au n° .....  
Antwoord op het n° .....

du ..... 19.....  
van .....

ANNEXE  
Bijlage

OBJET :  
Voorwerp

**SLAYIM BIN MASSUD C/MOHAMED.-**

Ruhengeri le 23 Décembre 1954  
de

*n° 3690/Just-1/02*

**A Monsieur le Greffier du Tribunal  
de Première Instance du Ruanda-Urundi  
à**

**U S U M B U R A .-**

**Monsieur le Greffier,**

Suite à votre lettre n° 5117/R.C.5135  
du 16 décembre 1954, j'ai l'honneur de vous retourner  
document complété, daté et signé, l'original de  
l'assignation civile dressée à charge du Sieur  
MOHAMED BIN MASUD, Commerçant à Ruhengeri.-

**L'HUISSIER, A. DEVISSCHER. -**



*527*

Territoire

Usumbura, le 10 Août

1954

du

Ruanda-Urundi

Grefte du Tribunal de Ière Instance

(Pénal)

N° 954 /RP931

Annexes

OBJET :

Assignation à prévenu

~~Signification~~

~~Notification~~

NGIRUMPATSE.

*a. van der Gracht*

*2301 Just. 1/02  
24/8/54*

Transmis à Monsieur l'Huissier à Ruhengeri.  
en original et copie, un exploit d'assignation

~~et signification~~

~~et notification~~

en le priant de bien vouloir le signifier d'urgence au sieur NGIRUMPATSE.  
residant à la colline Rusororo

L'original sera renvoyé au Greffe du Tribunal de Ière Instance.

Le coût de l'exploit n'est pas à percevoir.

Le coût de l'exploit n'est à percevoir (en même temps que le coût de l'expédition et de la copie du jugement, soit frs) que si l'intéressé paie l'amende et les frais.

L'attention de Monsieur l'Huissier est attirée sur l'urgence que requiert cette formalité de procédure pour que soit respecté le délai légal.

Le Greffier-Adjoint,  
G. van DER GRACHT

*G. van der Gracht*

A Monsieur l'Huissier  
de et à  
RUHENG ERI .-

*à signifier au sieur l'intéressé.*

Territoire

Usumbura, le 16 décembre 1954

du

Ruanda-Urundi

Greffe du Tribunal de 1ère Instance

à signifier avant le 15.1.55

N° 5117 / R.C. 5135

Annexes :

*Mamad*

OBJET

Assignation : civile

Signification :

Transmis à Monsieur l'Huissier à RUG HUHENGRI

SLAYIM BIN MASUD c/ MOHAMED BIN MASUD

d'assignation

en original et copie, un exploit

en le priant de bien

~~de signification~~

vouloir le signifier d'urgence au sieur MOHAMED BIN MASUD

commerçant résidant à Ruhengeri

L'original sera renvoyé au greffe du Tribunal de 1ère Instance.

Le coût de l'exploit n'est pas à percevoir.

L'attention de Monsieur l'Huissier est attirée sur l'urgence que requiert cette formalité de procédure pour que soit respecté le délai légal :

Le Greffier, adit, A. CATTEEUW,

511  
512

*3668 / Jmt / 21 12.54  
repondu SPP*